Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Vente sous seing prive

Par Visiteur

Bonjour
Je viens d'hériter de la propriété de mes parents. Le voisin me dit que mes parents lui ont cèdé sous seing privé (il y a un papier signé)une bande de terrain en limite de propriété.
Cette cession n'a pas été enregistrée devant notaire ou autre, le terrain n'a pas été borné et la parcelle apparaît toujours sur mon acte de propriété.
Puis je récupérer ce terrain ?

Par yapasdequoi

doublon avec
[url=https://www.forum-juridique.net/immobilier/vente-sous-seing-prive-t43179.html]https://www.forum-juridique.net/immobilier/vente-sous-seing-prive-t43179.html[/url]